

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–16 février 2011**

## **RAPPORTS ANNUELS**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.1/2011/4**

17 janvier 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2010**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ERM\*: M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargé des relations extérieures, ERM: M. R. Saravanamuttu tél.: 066513-2144

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG

## RÉSUMÉ

À la suite du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est tenu en 2010 à New York, la communauté internationale a intensifié son appui en faveur de l'application à plus grande échelle des interventions relatives à la santé et à la nutrition maternelles et infantiles. Cet effort fait pendant à l'élan imprimé par le Sommet du G8 de L'Aquila et le Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en 2009, en vue de renforcer les initiatives interorganisations et multilatérales. Ces initiatives visent à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en adoptant une approche cohérente et globale, qui prévoit une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence et un accès aux dispositifs de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que des investissements en faveur de l'agriculture paysanne et des systèmes d'approvisionnement alimentaire.

Le PAM a joué un rôle central dans l'action mise en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies pour gagner en cohérence: il a participé au Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, qui a été réformé et s'est réuni à Rome, aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Fonds international de développement agricole, ainsi qu'aux piliers du Conseil des chefs de secrétariat, à savoir le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Comité de haut niveau sur les programmes, et au Comité de haut niveau sur la gestion, en qualité de président. Le PAM a également collaboré avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales partenaires, dans le cadre du Comité permanent interorganisations et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des activités humanitaires et de développement des Nations Unies aux niveaux national, régional et mondial, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de répondre aux besoins urgents.

Les organismes humanitaires ont dû relever les énormes défis que les graves situations d'urgence survenues en Haïti, au Sahel et au Pakistan ont représenté sur le plan de la mobilisation des ressources et de la capacité d'intervention. Les appels humanitaires lancés à l'échelle mondiale n'ont été financés qu'à moitié et l'opinion publique a porté son attention sur la capacité d'encadrement, de coordination et d'exécution du système des Nations Unies face à des catastrophes de grande échelle. Avec un financement global de 3,8 milliards de dollars sur les 6,9 milliards prévus pour le plan établi en fonction des besoins, le PAM et ses partenaires sont tout de même parvenus à éviter une crise alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence susmentionnées et dans d'autres. Des mesures importantes ont été également prises pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation du principe de l'action groupée dans le cadre des interventions humanitaires: un module relatif à la sécurité alimentaire mondiale dirigé conjointement par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a été créé et la direction du module des télécommunications d'urgence a été confiée au Programme. Vers la fin de 2010, en collaboration et en consultation avec ses partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé, le PAM a participé à la réforme du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition, compte tenu des enseignements tirés par ces quatre institutions de leur

partenariat efficace dans des initiatives telles que le projet REACH, et de la répartition des tâches qu'elles ont mise au point au fil des années.

S'agissant de la suite donnée aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen triennal complet et la cohérence du système, et des initiatives internationales en faveur de la sécurité alimentaire et des objectifs du Millénaire pour le développement, le PAM a continué de participer à des actions nationales, régionales et mondiales, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique de l'Union africaine, et l'Équipe spéciale temporaire de haut niveau interorganisations sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire créée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique du PAM et du passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire; la collaboration avec d'autres organismes et avec des gouvernements a pour objet de renforcer les capacités nationales et de tirer profit de l'assistance humanitaire pour favoriser la prévention, la transition et la consolidation de la paix et trouver des solutions durables aux problèmes de la faim et de la malnutrition.

Dans le cadre de l'intensification des efforts visant à améliorer l'efficacité et le rapport coût-utilité, le Conseil d'administration du PAM a approuvé en novembre 2010 les réformes à apporter à son cadre de financement. Celles-ci permettront d'améliorer la transparence, de faire un meilleur usage des ressources et d'avoir recours à une gamme plus vaste de dispositifs, tels que les transferts monétaires et les bons d'alimentation. Grâce à l'élargissement du mécanisme d'achat anticipé, le PAM pourra acheter des produits alimentaires en temps voulu et de manière prévisible, ce qui facilitera la constitution de réserves alimentaires d'urgence.

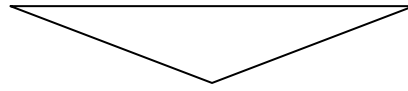
En 2010, le PAM a continué d'élargir l'ensemble des outils applicables aux programmes, avec notamment: l'amélioration de l'évaluation des besoins et de l'analyse de la vulnérabilité; les achats de produits locaux aux agricultrices, par le biais de l'initiative Achats au service du progrès; les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation axés sur les populations urbaines touchées par l'insécurité alimentaire; les interventions nutritionnelles ciblant les nourrissons ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes; et la distribution de repas nutritifs aux écolières.

Le PAM a favorisé l'autonomisation avec le lancement des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les activités pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" au Mozambique, au Pakistan, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie, et il a continué de faciliter la coordination au niveau national par le biais des équipes de pays des Nations Unies.

Le PAM, qui a été le premier au sein du système des Nations Unies à appliquer les Normes comptables internationales du secteur public, a œuvré en faveur d'une application plus générale de ces normes dans le système. Le Bureau de l'évaluation a participé aux travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

En collaboration avec ses partenaires, le PAM a veillé à ce que les activités visant à améliorer la santé maternelle et infantile et à réduire la mortalité soient liées aux initiatives relatives aux autres objectifs du Millénaire pour le développement, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, notamment les initiatives "Renforcer la nutrition" et "1 000 jours", le programme REACH, la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants, et les activités de lutte contre le VIH et le sida. Conscient de la nécessité d'adopter des approches pluridimensionnelles pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la dénutrition, et conformément aux principes de Paris et d'Accra, le PAM a appuyé les initiatives susmentionnées en insistant sur l'amélioration de l'efficacité des interventions nationales et mondiales, en coopération avec les gouvernements et les partenaires.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010" (WFP/EB.1/2011/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil demande que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2010 ainsi que de la présente décision.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## CONTRIBUER À LA COHÉRENCE ET À L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

### Financement des activités opérationnelles

1. En 2010, bien que le nombre total de personnes souffrant de la faim ait été ramené à 925 millions – du fait en partie de la reprise après la crise économique et de la baisse des prix des denrées alimentaires – ce chiffre, supérieur à celui enregistré avant la crise financière et celle des prix des produits alimentaires, reste inacceptable. Une importante assistance alimentaire a été fournie pour faire face aux graves situations d'urgence survenues en Haïti, au Pakistan, au Niger et au Soudan. À la fin de 2010, la situation économique et la situation en matière de sécurité alimentaire étaient encore instables, une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires faisant craindre une autre crise alimentaire qui frapperait les plus vulnérables. En 2010, plus de 100 millions de personnes dans plus de 70 pays ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM.
2. Pour 2010, les projections du PAM tablaient sur un financement de près de 3,8 milliards de dollars. Au 17 décembre 2010, le PAM, dont les besoins avaient été évalués à 6,9 milliards de dollars, avait reçu 3,6 milliards de dollars de 78 sources de financement, dont 71 pays donateurs. Les fonds alloués par 44 pays donateurs étaient supérieurs à leurs allocations moyennes récentes, ce qui témoigne du soutien constant et de l'engagement accru dont bénéficient les opérations du PAM.
3. S'efforçant d'élargir la base de ses donateurs et de favoriser le partage des coûts, le PAM a noué des partenariats avec 17 gouvernements hôtes, qui ont apporté plus de 72 millions de dollars pour appuyer les opérations du Programme dans leur pays, moyennant des contributions en nature et, de plus en plus fréquemment, en espèces. L'association des dons en espèces et des contributions en nature a encouragé la participation d'un éventail plus large de donateurs, les contributions en nature apportées par plusieurs pays ayant atteint au total 103 000 tonnes, pour un montant évalué à 41 millions de dollars.
4. En novembre 2010, 8 pour cent de l'ensemble des contributions, soit 277 millions de dollars, étaient multilatérales; ce type de contribution laisse toute latitude au PAM pour faire face à des besoins urgents. Les accords de partenariats stratégiques pluriannuels assurent aussi au PAM une prévisibilité dont il a grand besoin pour son financement, conformément aux principes de la Déclaration de Paris. Le PAM cherche en permanence à conclure de tels accords.
5. En 2010, 60 pour cent des dépenses totales du PAM ont été consacrées à des crises prolongées, ce qui montre que le Programme s'emploie sans relâche à briser le cycle de la faim dans les pays touchés, l'assistance humanitaire ne sauvant pas seulement des vies mais servant aussi à réaliser des investissements essentiels en faveur de la sécurité alimentaire et du développement à plus long terme. Le financement du développement continue de soulever des difficultés. Les dispositifs de financement conjoint, l'élargissement de la base de donateurs et la participation du secteur privé ont permis d'apporter un appui fort utile aux activités de développement. Depuis le démarrage des activités pilotes de l'initiative "Unis dans l'action", 25 millions de dollars ont été reçus du Fonds du programme "Unis dans l'action" au niveau national.
6. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et le Fonds humanitaire commun ont joué un rôle essentiel, permettant d'intervenir efficacement et rapidement en

cas de situation d'urgence. En novembre 2010, avec une contribution de 111 millions de dollars représentant près de 30 pour cent de ses allocations totales, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires était la sixième source de financement du PAM. Douze gouvernements ont versé 25 millions de dollars au Compte d'intervention immédiate (CII) du PAM, qui facilite les interventions rapides en cas de situation d'urgence.

7. Le PAM a établi avec le secteur privé des partenariats novateurs, qui tiennent compte de l'expérience acquise et permettent d'améliorer les activités essentielles du PAM. Les dons du secteur privé, qui ont dépassé l'objectif annuel fixé à 120 millions de dollars, devraient atteindre 135 millions de dollars à la fin de 2010, soit une progression de 29 pour cent par rapport à 2009. Le secteur privé reste le cinquième plus important donateur du PAM.

### **Harmonisation et actions conjointes**

8. La résolution sur la cohérence du système adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2009 (A/RES/63/311) a encouragé la coopération entre les organismes des Nations Unies. Membre du Conseil des chefs de secrétariat réuni par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de ses comités subsidiaires, tels que le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), le Comité de haut niveau sur les programmes et le Comité de haut niveau sur la gestion, le PAM a joué un rôle central, notamment en qualité de président du Comité de haut niveau sur la gestion.
9. Le PAM a accueilli avec satisfaction la réforme du GNUD, qui a pour objet de mieux cibler ses activités et de renforcer les effets obtenus collectivement, en particulier sur le terrain. Cette initiative porte notamment sur les nouvelles priorités stratégiques de ce groupe pour 2010–2011, qui sont axées sur les directives données aux équipes de pays des Nations Unies afin qu'elles améliorent les effets obtenus à l'échelon des pays. Le PAM a également appuyé les initiatives visant à faire participer pleinement les cadres supérieurs, à bien définir l'obligation redditionnelle et à utiliser les connaissances et les compétences techniques.
10. En qualité de présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, la Directrice exécutive du PAM a pris la direction des activités dans d'importants domaines communs, tels que la sécurité, les ressources humaines et les projets conjoints visant à améliorer l'efficacité. L'approbation d'un nouveau système de niveaux de sécurité, sur la base duquel le cadre de gestion des risques en matière de sécurité sera revu, a marqué un tournant décisif dans ce domaine.
11. Le Comité de haut niveau sur la gestion a assuré la direction de la cartographie et de l'examen de la couverture des prestations servies aux fonctionnaires des Nations Unies et au personnel apparenté en cas d'accident, de décès ou d'invalidité imputables au service, et il a proposé d'apporter des modifications à l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, qui deviendra le modèle à suivre pour tous les organismes.
12. Dans le cadre de son Plan d'action pour l'harmonisation des modes de fonctionnement, le Comité de haut niveau sur la gestion a continué à améliorer la cohérence et l'efficacité moyennant des projets communs, que les donateurs ont financés à hauteur de 10 millions de dollars. En novembre 2010, sur ce total, quelque 3,5 millions avaient été attribués à des projets, le solde devant être affecté sous peu. Les projets approuvés portent notamment sur une approche commune des conditions que doivent remplir les fournisseurs, sur des services de trésorerie communs, et sur l'examen des accords contractuels, du statut et du règlement du personnel, ainsi que des politiques et pratiques suivies dans les pays.

13. Des missions menées conjointement par le GNUM et le Comité de haut niveau sur la gestion ont été organisées au Malawi, au Mozambique, au Viet Nam et en Albanie en mars/avril et en juillet 2010, afin de définir les améliorations des modes de fonctionnement qui permettraient de renforcer l'efficacité des opérations du système des Nations Unies. Elles ont recommandé de regrouper les progrès réalisés en matière d'harmonisation et de simplification dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC), de la passation des marchés, de l'approche harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT) et des services communs de base; des plans de mise en œuvre seront prévus. Une initiative visant à normaliser les rapports sur les résultats est également en cours, sous l'égide du GNUM et du Comité de haut niveau sur la gestion.
14. Le PAM joue le rôle de chef de file au sein du Comité de haut niveau sur les programmes et dans le cadre de ses initiatives conjointes sur la sécurité alimentaire dans des situations de crise. Par ailleurs, il collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le domaine de l'action humanitaire et du suivi et de l'analyse. Le PAM a également détaché un membre de son personnel à New York auprès de l'initiative Global Pulse, mécanisme de suivi de la vulnérabilité et d'alerte à l'échelle du système des Nations Unies, et il participe aux initiatives communes sur le plancher de protection sociale, qui font appel à des dispositifs de protection adaptés au contexte, et à celles sur l'économie verte et le développement durable.
15. Le PAM fait partie du Groupe consultatif interinstitutions remanié du GNUM, qui a appliqué une approche stratégique pour sélectionner des membres du personnel interne aptes à participer au Centre d'évaluation des Coordonnateurs résidents. En novembre 2010, cinq fonctionnaires du PAM assumaient les fonctions de coordonnateur résident en Algérie, au Cambodge, à Madagascar, au Myanmar et au Pakistan.
16. Le PAM a été le premier au sein du système des Nations Unies à appliquer les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), afin de faciliter l'application des meilleures pratiques de gestion financière. À la session annuelle de son Conseil d'administration en juin 2010, le PAM a présenté sa deuxième série d'états financiers conformes aux normes IPSAS. En 2010, il a aussi joué un rôle important dans le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies chargé des normes comptables, donnant des indications sur les facteurs qui lui avaient permis d'appliquer les normes IPSAS avec succès.
17. En 2010, le PAM a largement contribué à la coopération interinstitutions en matière d'évaluation, notamment dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il a entre autres participé à l'évaluation pluridonateurs de l'appui aux activités visant à prévenir les conflits et à consolider la paix menées au Sud-Soudan et coprésidé une réunion du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation rassemblant trois grands réseaux d'évaluation: le Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, le réseau d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) et les évaluations des interventions menées à la suite du tremblement de terre en Haïti réalisées par l'Organisation des Nations Unies et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

### **Programmation conjointe à l'initiative des pays et programme "Unis dans l'action"**

18. Les initiatives visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations menées par le PAM à l'échelon national et à faciliter le travail effectué par les équipes de pays en



collaboration avec les gouvernements sont essentielles pour garantir que les priorités nationales et les stratégies appliquées par les pays bénéficient du meilleur soutien possible, conformément aux principes de la Déclaration de Paris, à l'Accord d'Accra, au Sommet du G8 de L'Aquila et au Sommet mondial de l'alimentation tenu en 2009 à Rome.

19. En 2010, le PAM a collaboré avec d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans le cadre de 74 programmes conjoints menés dans 45 pays. Le nombre de programmes conjoints n'a cessé de progresser depuis 2007. En Afrique subsaharienne, environ 80 pour cent des 35 bureaux de pays du PAM ont mené au moins un programme commun des Nations Unies. Afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité, le PAM continue d'intensifier ses efforts pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de développement, moyennant une planification et une conception conjointes des opérations, des activités communes de sensibilisation et une approche plus harmonisée des opérations au sein du système des Nations Unies. Parmi ces initiatives figurent l'harmonisation et la simplification des modes de fonctionnement dans les domaines de la passation des marchés, des TIC et de la politique HACT.
20. Le PAM, qui est fortement engagé dans les pays qui expérimentent l'initiative "Unis dans l'action", mène des opérations communes au Cap-Vert, au Mozambique, au Pakistan, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. En novembre 2010, parmi les autres pays dans lesquels le PAM effectuait des opérations, le Bénin, l'Éthiopie, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Mali, la Namibie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone avaient adopté volontairement les méthodes de l'initiative "Unis dans l'action".
21. Au Mozambique, le PAM prend part à sept des 13 programmes communs relevant de l'initiative "Unis dans l'action", dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la santé et de la nutrition – notamment le VIH – et de la gestion des catastrophes; il dirige un programme commun sur la sécurité alimentaire. Parmi les programmes communs figurent l'initiative Achats au service du progrès dirigée par le PAM et l'activité "Créer des filières produit et des liens avec les marchés pour les associations agricoles", qui vise à faciliter l'achat direct de maïs et de haricots par des acheteurs institutionnels tels que le PAM; la FAO a fourni une assistance pour la formation technique et le FIDA une ligne de crédit. Au Rwanda, le PAM a contribué à l'élaboration de sept programmes communs avec d'autres organismes des Nations Unies en 2010<sup>1</sup>. Quatre d'entre eux portent sur la protection sociale et la croissance économique: deux concernent la nutrition et le VIH, et deux autres l'éducation. Au Pakistan, le PAM a participé à tous les groupes de travail thématiques concernant les activités pilotes de l'initiative "Unité d'action des Nations Unies", qui ont pour principal objectif stratégique de renforcer les capacités des gouvernements en matière de communications et de logistique, en particulier celles des autorités provinciales et nationales chargées de la gestion des catastrophes.
22. En mai 2010, le PAM a organisé à Johannesburg un atelier interne sur l'initiative "Unis dans l'action", afin de mettre à profit les enseignements tirés au cours des trois précédentes années d'application de cette approche et de passer en revue les innovations, les progrès et les possibilités d'amélioration observés dans les pays pilotes. Cette initiative offre au PAM

---

<sup>1</sup> La Commission économique pour l'Afrique (CEA), la FAO, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

des possibilités, mais elle présente aussi des difficultés. Dans le contexte plus vaste des réformes, il est important que le PAM continue de collaborer de manière stratégique avec les gouvernements des pays visés par les programmes et les partenaires des Nations Unies, afin de tirer parti de ses avantages comparatifs, de mettre à profit les partenariats et d'investir en faveur des dispositifs de l'initiative "Unis dans l'action" qui permettent de lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire et la dénutrition. Le PAM a aussi participé à la conférence tripartite sur cette initiative, organisée à Hanoï du 14 au 16 juin, au cours de laquelle il a été recommandé d'asseoir plus solidement cette approche.

23. À la suite de l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la cohérence du système (A/RES/64/589) – qui invitait les pays à établir volontairement des descriptifs de programme commun de pays – et de la décision prise par le Conseil d'administration du PAM en juin 2010, un descriptif de programme commun de pays pour la République-Unie de Tanzanie sera présenté pour approbation aux organes directeurs des fonds et programmes des Nations Unies, notamment au Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire de 2011.

### **Services et locaux communs**

24. Le PAM a cherché à améliorer la gestion des locaux communs par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les locaux communs. Un contrat a été passé avec le Conseil international des codes pour mettre au point des normes de performance applicables à tous les projets concernant des locaux communs des Nations Unies. Le financement des investissements continue de poser problème pour ces initiatives, et de nouveaux mécanismes, notamment des partenariats public-privé, sont examinés à cet effet.
25. Des projets relatifs à des locaux communs sont élaborés conjointement dans plusieurs des pays où les organismes harmonisent leurs prescriptions en matière de sécurité et d'opérations, notamment les suivants: Albanie, Bhoutan, Malawi, Mauritanie, Mozambique et Zambie. Au cours de la formation sur les services communs parrainée par le Bureau de la coordination des activités de développement du GNUM et organisée au Caire et au Sénégal, l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les locaux communs a assuré une formation dans ce domaine à l'intention de divers responsables de bureaux extérieurs des Nations Unies.

### **Examen du cadre de financement du PAM**

26. Le plan stratégique du PAM (2008–2013), qui donne un aperçu général d'un large éventail de stratégies d'assistance alimentaire conçues pour atteindre les Objectifs stratégiques du PAM, fait apparaître une nette réorientation, de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. En 2010, le cadre de financement du PAM a fait l'objet d'un examen approfondi et de consultations avec le Conseil d'administration, qui visaient à l'aligner sur le nouveau plan stratégique.
27. À sa deuxième session ordinaire en novembre 2010, le Conseil d'administration a approuvé les modifications à apporter au Règlement général et au Règlement financier. Elles permettront de mettre à jour le modèle de calcul des coûts des projets du PAM, afin d'intégrer les activités non liées aux produits alimentaires et les coûts d'appui directs (CAD) modifiés, en se fondant sur un pourcentage des coûts du projet plutôt que sur le volume des produits. Le Conseil a également accepté de porter à 557 millions de dollars le montant du mécanisme de financement anticipé, qui comprend un mécanisme de préfinancement, destiné aux opérations dans les pays et aux initiatives du PAM, et un mécanisme d'achat anticipé. Ces modifications permettront d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes d'assistance alimentaire, tout en garantissant une obligation

redditionnelle maximale ainsi que la transparence du financement de nouveaux dispositifs d'assistance alimentaire, tels que les transferts monétaires, les bons d'alimentation et le renforcement des capacités.

## **Réforme de l'aide humanitaire**

28. En 2010, le PAM a participé aux efforts déployés par le système des Nations Unies et par ses partenaires pour améliorer l'action humanitaire, moyennant une plus grande cohérence et une coordination, un encadrement et un financement renforcés.
29. En 2010, le Comité exécutif pour les affaires humanitaires (CEAH) a continué à faire office d'instance de haut niveau des Nations Unies traitant les questions opérationnelles et de politique humanitaire qui se posent dans les pays ou les régions touchés par des crises humanitaires. Parmi ses activités, on peut citer de multiples réunions visant à faciliter des interventions cohérentes face à des situations d'urgence de grande ampleur, telles que celles qui sont survenues en Haïti et au Pakistan.
30. Le PAM participe activement au Comité permanent interorganisations et à ses organes subsidiaires. Il a pris part aux procédures d'appel global et aux groupes de travail sur le financement de l'aide humanitaire, qui traitent les questions structurelles et les questions d'orientation liées au financement des interventions.
31. En février 2010, le Comité permanent interorganisations a invité la FAO, le PAM et Oxfam à examiner les mesures à prendre pour assurer la sécurité alimentaire et apporter une assistance humanitaire dans la région de la corne de l'Afrique. Le plan régional qui a été établi en octobre 2010, en étroite consultation avec les membres du Comité permanent et avec l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, sera mis en œuvre avec l'aide d'une équipe régionale de partenariat humanitaire, qui apportera un soutien renforcé aux activités nationales et régionales, notamment les modules de la sécurité alimentaire ou les plans relatifs à la sécurité alimentaire à l'échelon des pays.
32. Le principe de l'action groupée appliqué aux opérations humanitaires par le Comité permanent interorganisations a permis d'améliorer la coordination et de renforcer la cohérence, tout en réduisant les chevauchements et le double emploi. Depuis le lancement du système d'action groupée en 2006/2007, des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence, dirigés par le PAM, ont été établis dans 25 pays qui doivent faire face à des situations d'urgence. Sur les 29 pays dotés de coordonnateurs de l'action humanitaire, 25 ont mis sur pied des modules de la sécurité alimentaire. Le PAM a également pris part aux activités d'autres modules, en particulier ceux qui s'occupent de la nutrition et des premières phases du redressement. S'agissant de ce dernier module, le PAM a fait en sorte que les programmes et les ressources qui leur sont affectées permettent d'intervenir en cas de situation d'urgence d'une manière qui facilite le redressement rapide, contribuant ainsi à faire la soudure entre l'assistance humanitaire et le développement à plus long terme.
33. La deuxième phase de l'évaluation du principe de l'action groupée par le Comité permanent interorganisations a été achevée en mars 2010. Se fondant sur les recommandations issues de celle-ci, le PAM et la FAO ont pris la direction des consultations menées auprès de diverses parties prenantes au sujet de la création d'un module mondial de la sécurité alimentaire. Cette proposition a été approuvée par les directeurs du Comité permanent à leur réunion de décembre 2010. Ce module permettra d'améliorer les interventions tant dans des situations d'urgence qu'à des fins de redressement, en favorisant une plus grande synergie sur le terrain entre les secteurs de

l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre d'une intervention humanitaire unique en faveur de la sécurité alimentaire. Le module de la sécurité alimentaire coordonnera étroitement ses travaux avec ceux d'autres modules, tels que ceux qui s'occupent de la nutrition et des premières phases du redressement.

34. En novembre 2010, les directeurs du Comité permanent interorganisations ont décidé de confier la direction mondiale du module des télécommunications d'urgence au PAM.
35. Le PAM a continué d'améliorer les procédures de sélection des coordonnateurs de l'action humanitaire à l'échelle du système, et il participe au groupe d'évaluation. Deux membres du personnel du PAM assument actuellement les fonctions de coordonnateur de l'action humanitaire au Cambodge et en Algérie.
36. En 2010, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, géré par le PAM, a continué de fournir aux organismes humanitaires des services de transport aérien sûrs et efficaces, malgré l'insécurité, la médiocrité des infrastructures routières, les longues distances à parcourir et l'absence d'opérations aériennes sûres et fiables. Le Service aérien est intervenu dans 14 pays, utilisant en moyenne 54 appareils par mois. Plus de 700 organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, donateurs et médias ont fait appel à lui. De janvier à octobre 2010, il a transporté 273 278 travailleurs humanitaires et 4 348 tonnes de secours humanitaires, et effectué 250 évacuations pour des raisons médicales et de sécurité. Sous la houlette du PAM, il a également contribué au renforcement des capacités dans des pays en développement. L'unité du PAM chargée de la sécurité aérienne a participé aux activités de formation; plus de 1 000 membres du personnel de l'aviation du PAM, d'autres organismes des Nations Unies, d'ONG et d'autorités de l'aviation civile ont suivi depuis 2006 des cours d'initiation aux questions relatives au transport aérien.
37. En 2010, le PAM a poursuivi sa collaboration avec la force navale placée sous la direction de l'Union européenne en Somalie, dans le cadre de l'Opération Atalanta qui a permis d'acheminer l'assistance humanitaire en Somalie en toute sécurité; les escortes navales y ont été prolongées jusqu'en décembre 2012.
38. En 2010, le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont prêté conjointement assistance à 2 millions de réfugiés. En décembre 2010, le PAM a mis au point un mémorandum d'accord révisé avec le HCR, afin de tenir compte des modifications des politiques et stratégies des organismes, y compris le passage du PAM de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Ce nouveau mémorandum apporte des précisions sur la définition des responsabilités dans les domaines habituels de collaboration, tels que les camps de réfugiés, et sur les modalités de collaboration dans des secteurs inédits, tout récents, tels que les nouveaux types et domaines d'assistance alimentaire (transferts monétaires/bons d'alimentation, environnements urbains, etc.). Des missions d'évaluation et des enquêtes nutritionnelles conjointes PAM/HCR ont été effectuées en 2010 dans plusieurs pays, notamment le Bangladesh, le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, la Namibie, la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie. En juillet 2010, la Directrice exécutive du PAM et le HCR se sont rendus dans des camps de réfugiés congolais près de Nyanzale, mettant en relief le rôle essentiel de la collaboration de ces deux organismes sur le terrain.

## COHÉRENCE DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### Sécurité alimentaire mondiale

39. Le PAM fait partie du partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui ne cesse d'évoluer, et il est associé aux efforts déployés par le système des Nations Unies pour appuyer les initiatives mondiales concernant la faim et la dénutrition. Il a notamment participé à la préparation du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux activités consécutives, à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire du Secrétaire général et au Comité réformé de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).
40. Le PAM est membre de l'Équipe spéciale de haut niveau, tout comme les autres institutions ayant leur siège à Rome, la Banque mondiale, l'OCDE et d'autres organismes. En 2010, l'Équipe spéciale a mis à jour le Cadre d'action complet, qui prévoit des mesures générales pour faire face aux besoins immédiats et permanents des populations vulnérables, parmi lesquelles les petits exploitants, moyennant un accès aux vivres, une meilleure nutrition et une amélioration de la production et des marchés agricoles. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a maintenu son appui aux plans d'investissement établis à l'initiative des pays et à leur mise en œuvre, dans le cadre des cinq principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable.
41. Donnant suite à l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, le PAM a participé au suivi, assuré par le groupe issu de cette initiative, des engagements du Sommet du G8 de L'Aquila (22 milliards de dollars au total), à la cartographie des activités en faveur de la sécurité alimentaire dans le cadre du CSA, ainsi qu'à l'élaboration et au lancement, en avril 2010, du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, établi auprès de la Banque mondiale, celle-ci étant chargée de sa supervision. En qualité de membre du Comité directeur du Programme mondial, le PAM a facilité l'élaboration par les pays partenaires de propositions relevant de ce Programme, dans le cadre de programmes d'amélioration de la nutrition, de la protection sociale et de l'accès aux marchés. Avec la FAO et le FIDA, le PAM a poursuivi sa collaboration en matière de sécurité alimentaire avec l'Union européenne, dans le prolongement de la "Facilité alimentaire" de l'Union.
42. Le PAM a continué de soutenir les mécanismes visant à coordonner et atteindre les OMD, sous la conduite des pays, notamment le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le cadre visant à accélérer la réalisation des OMD et la stratégie adoptée par le GNUD pour donner suite au document issu du Sommet de 2010 sur les OMD, en particulier dans les domaines de la faim, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
43. La première session plénière du CSA organisée depuis sa réforme s'est tenue à Rome en octobre 2010 avec la participation de diverses parties prenantes, telles que des gouvernements, des organismes internationaux, des ONG, des institutions de la société civile et des instituts de recherche. Dans le cadre de la réforme, la composition du secrétariat du CSA a été revue afin d'inclure le FIDA et le PAM en tant que partenaires à part entière, aux côtés de la FAO.
44. Les participants à cette trente-sixième session du CSA ont fait le point sur des initiatives mondiales telles que les OMD, l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, et ils ont examiné les effets de synergie

susceptibles de renforcer la cohérence et l'impact des activités. Cette session a mis en évidence le rôle des initiatives nationales et régionales. L'une des tables rondes d'orientation, présidée par la Directrice exécutive du PAM, a porté sur la gestion de la vulnérabilité et des risques. À cette session, le CSA a pris plusieurs décisions, s'agissant de mettre au point des directives facultatives sur la gouvernance responsable de la tenure des terres et des autres ressources naturelles; de donner suite aux recommandations sur les crises prolongées formulées dans le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde; et de confier à son groupe d'experts de haut niveau la réalisation d'études sur la fluctuation des prix, la protection sociale, les changements climatiques, l'utilisation des terres agricoles à petite et grande échelle, les outils de cartographie de l'utilisation du sol et les dispositifs permettant de faire concorder les investissements agricoles de grande ampleur avec les stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire. Le CSA a également donné son aval à l'élaboration d'un cadre stratégique mondial et à la cartographie de la sécurité alimentaire à l'échelon des pays.

45. Au titre de la collaboration régionale, le PAM a continué d'appuyer l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le cadre des trois modules ci-après: agriculture, sécurité alimentaire et développement rural; paix et sécurité; développement social et humain. L'une des conséquences concrètes de cette collaboration en 2010 a été l'assistance fournie par le PAM à l'Union africaine, dans le domaine technique et celui de la gestion, en vue de créer la Capacité africaine de gestion des risques, organisme financier autonome de propriété africaine. Celle-ci assurera un financement commun d'urgence aux États membres de l'Union, leur garantissant un accès rapide et en temps voulu à des fonds d'un montant prédéterminé en vue de mettre en œuvre dans leur pays des plans d'intervention en cas de grave sécheresse et aussi, ultérieurement, d'inondation ou de cyclone. Un aspect essentiel de ce dispositif concerne la plateforme logicielle Africa RiskView, développée par le PAM dans le but de quantifier et de suivre les risques liés aux conditions météorologiques en Afrique. D'après les premières constatations, la Capacité africaine de gestion des risques pourrait permettre de réaliser d'importantes économies sur les fonds d'urgence nécessaires pour faire face aux sécheresses, par rapport au coût des interventions individuelles menées par les pays.
46. En partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine, le PAM a fait réaliser une étude sur le coût de la faim en Afrique et l'impact économique et social de la dénutrition chez les enfants. Un groupe de travail technique a été constitué; il réunit le PAM, la CEA, la Commission de l'Union africaine, le NEPAD, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé. La CEA, le PAM et la Commission de l'Union africaine constitueront un comité d'experts de haut niveau qui examinera, adaptera et améliorera, s'il y a lieu, la méthodologie que le PAM a mise au point pour l'étude sur le coût de la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes.
47. En janvier 2010, le PAM a signé un mémorandum d'accord avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement concernant les pays de la corne de l'Afrique, auxquels sont destinés 40 pour cent (en volume) des produits livrés par le PAM dans le monde entier. Ce mémorandum porte sur la normalisation des politiques, stratégies et programmes, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la gestion des risques de catastrophe, et l'adaptation aux changements climatiques. Le PAM et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé un mémorandum d'accord pour officialiser leur partenariat actuel; ce mémorandum sera concrétisé par des accords techniques liés à des domaines de coopération spécifiques. Le PAM prête son appui à la CEDEAO pour une étude de faisabilité concernant la création d'un système de réserve alimentaire d'urgence en Afrique de l'Ouest.

48. La collaboration entre le PAM et les gouvernements, à l'appui du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et d'autres cadres d'action nationaux, s'est intensifiée en 2010. Plusieurs pays qui en ont fait la demande sont épaulés par les bureaux de pays du PAM pour la préparation des pactes et des plans d'investissement du Programme intégré. La participation du PAM contribue à garantir que les programmes et activités de lutte contre la faim sont parfaitement incorporés dans le Programme intégré. Le PAM a détaché pendant un an un conseiller principal en partenariat auprès du Secrétariat du NEPAD afin d'aider ce dernier à mettre en œuvre le Programme intégré, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion des risques, y compris l'alerte rapide et la planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence.

### **Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome**

49. Le PAM, la FAO et le FIDA ont continué de renforcer leur collaboration dans les domaines stratégique, opérationnel et administratif. Le PAM et la FAO ont collaboré dans 62 pays dans le cadre de 95 projets concernant principalement l'agriculture, de groupes thématiques communs sur la sécurité alimentaire et d'évaluations conjointes. Le PAM et le FIDA ont collaboré dans 15 pays dans le cadre de 17 projets axés essentiellement sur des activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation et sur le microcrédit. En 2010, le dialogue entre les trois institutions ayant leur siège à Rome s'est intensifié, conformément à la série d'initiatives pilotes conjointes définies fin 2009.

50. Pour la deuxième année consécutive, le PAM et la FAO ont publié ensemble le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, axé sur la prise en charge de l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées. Les conclusions et les recommandations du rapport ont servi de point de départ aux débats d'orientation menés lors de la trente-sixième session plénière du CSA, s'agissant notamment des actions complémentaires proposées pour améliorer les interventions en cas de crise prolongée. La FAO, le FIDA et le PAM participeront à l'établissement du rapport de l'année prochaine.

51. Le PAM et la FAO ont continué à harmoniser leurs systèmes d'alerte rapide respectifs, donnant suite aux recommandations issues de l'évaluation indépendante conjointe de leurs systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. Des consultations ont été régulièrement organisées pour mettre au point pour chaque organisme des stratégies institutionnelles étroitement liées concernant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, et une stratégie commune FAO/PAM a été définie dans ce domaine, en tenant compte des avantages comparatifs de chacun aux niveaux national, régional et mondial.

52. Le PAM, la FAO et le FIDA ont approuvé en juin 2010 un document sur une approche commune en matière de communication, s'appuyant sur leurs avantages comparatifs respectifs en matière d'aide apportée aux pays pour lutter contre la faim, et faisant mention des événements de la Semaine mondiale de l'alimentation.

53. En 2010, l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM et le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO sur l'alimentation et l'agriculture ont effectué des analyses de données et des études sur l'intégration des marchés au Bangladesh, au Malawi et au Pakistan, afin de mettre au point un modèle simulant l'impact de chocs naturels et économiques sur le revenu des ménages et leurs dépenses alimentaires. Ces travaux ont été immédiatement appliqués aux inondations survenues au Pakistan, dans le cadre des évaluations effectuées par la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et le PNUD. Le PAM et la FAO ont réalisé ensemble des missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires dans les pays suivants: Éthiopie, Guatemala, Haïti, Mozambique, République populaire démocratique de Corée,

Sud-Soudan et Zimbabwe. Ils ont aussi collaboré avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel en vue de conduire ces missions d'évaluation dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et le Tchad. Pour ce faire, ils ont étroitement collaboré avec un large éventail de partenaires, dont le réseau du Système d'alerte rapide aux risques de famine de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

54. Le PAM et la FAO ont poursuivi leur collaboration au sein du Comité directeur de la Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC), qui est actuellement présidé par le Programme. Les deux organismes ont participé à l'analyse de l'IPC à l'échelon national dans 11 pays, contribué à l'élaboration du projet de directives opérationnelles du Comité permanent interorganisations concernant l'évaluation conjointe des besoins, et mis à l'essai sur le terrain le "tableau de bord humanitaire" dans les territoires palestiniens occupés, avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires. Dans le cadre du plan stratégique adopté en novembre 2010 par le Comité permanent interorganisations pour résoudre les problèmes humanitaires dans les zones urbaines, le PAM et la FAO dirigeront ensemble la mise en œuvre de l'Objectif stratégique 5 sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en milieu urbain.
55. L'initiative suivante est un exemple de collaboration à l'échelon des pays visant à favoriser la transition des secours au redressement: le PAM, la FAO et le FIDA ont créé une équipe spéciale commune pour la sécurité alimentaire, afin d'aider le Gouvernement haïtien à assurer une assistance alimentaire immédiate, ainsi qu'à moyen et à long termes, intégrant la production agricole et les dispositifs de protection sociale. Les trois institutions ont mis à profit leurs avantages comparatifs et leurs connaissances techniques pour fournir des semences et des intrants agricoles et faire en sorte que les semailles se déroulent dans de bonnes conditions.
56. Par le biais du Système conjoint FIDA/PAM de gestion des risques météorologiques, le PAM a mis au point et évalué des dispositifs d'assurance indexée sur les conditions météorologiques au niveau des communautés. Après avoir expérimenté deux dispositifs de micro-assurance en Chine et en Éthiopie en 2009, le Système de gestion des risques météorologiques élabore actuellement un système novateur d'assurance indexée sur les conditions météorologiques, utilisant des instruments de télédétection et applicable aux pays disposant d'une infrastructure météorologique limitée, qui sera mis à l'essai au Mali. Des partenariats en matière d'assurance météorologique sont étudiés et établis au Mali et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. En mai 2010, dans le cadre du Système de gestion des risques météorologiques, le PAM et le FIDA ont publié ensemble une étude qui fait date comportant 37 projets pilotes d'assurance indexée sur les conditions météorologiques, en vue de définir des critères applicables à des projets d'assurance viables à grande échelle.
57. En 2010, les unités chargées de la promotion de l'égalité des sexes des trois institutions ayant leur siège à Rome ont intensifié leur collaboration. Elles ont établi un plan d'action commun pour l'égalité des sexes couvrant quatre domaines: recherche, sensibilisation, renforcement des capacités, et coordination. Parmi les activités menées conjointement en 2010 figurent la célébration par la FAO, le FIDA et le PAM de la Journée internationale de la femme à la faveur d'une manifestation organisée dans les locaux du PAM, et l'élaboration d'une déclaration commune sur l'autonomisation des femmes rurales pour le débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu en juillet 2010.
58. En 2010, les institutions ayant leur siège à Rome ont continué à renforcer leur collaboration dans le domaine administratif, avec notamment le lancement à titre expérimental d'une équipe commune chargée de la passation des marchés pour une période



initiale d'un an. Cette équipe pilote se consacre essentiellement aux appels d'offres communs concernant les biens, travaux et services destinés aux sièges et achetés conjointement pour les trois institutions; elle devrait traiter des contrats représentant 25 millions de dollars sur un montant potentiel de 100 millions. En octobre 2010, les activités d'appels d'offres communs de l'équipe avaient atteint une valeur attendue de 29 millions de dollars, pour 19 offres communes au total, une économie globale de 3 pour cent de la valeur des contrats étant prévue.

### **Renforcement des capacités**

59. Conformément à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement et à l'Objectif stratégique 5 du Plan stratégique (2008–2013), le PAM s'est employé à favoriser davantage le renforcement des capacités et l'appropriation par les gouvernements des programmes de sécurité alimentaire qu'il appuie. Pour ce qui est des initiatives visant à renforcer les moyens de lutte contre la faim à l'échelon national, les principaux domaines de compétence du Programme sont notamment: l'évaluation et la cartographie de la vulnérabilité, l'analyse de la sécurité alimentaire, la gestion des chaînes d'approvisionnement, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de protection sociale, ainsi que l'enregistrement des bénéficiaires et leur ciblage.
60. Le PAM continue d'assurer la formation des fonctionnaires nationaux pour améliorer l'exécution des activités qu'il appuie, mais il accroît aussi son assistance technique afin de permettre aux pays de s'appropriier pleinement la gestion de ces programmes, à plus ou moins brève échéance. Des plans d'action propres aux pays ont été établis, en vue d'intégrer ces activités aux programmes actuels ou de les renforcer, et l'on prête maintenant une plus grande attention à la phase essentielle de la conception, afin de faciliter l'appropriation par les gouvernements des programmes appuyés par le PAM. À titre d'exemple, au cours de la conception du programme d'alimentation scolaire du PAM en République démocratique populaire lao, les achats locaux de vivres, l'adaptation des rations et la réduction des coûts du programme ont fait l'objet d'une attention particulière, de manière à ce que le Gouvernement puisse plus facilement le prendre en charge. Le programme d'alimentation scolaire du Cap-Vert est un exemple d'activité prise en charge par le Gouvernement.
61. Les compétences du PAM sont également mises à profit pour améliorer la conception et la gestion des programmes nationaux de sécurité alimentaire, autres que ceux qui prévoient des transferts directs de ressources du PAM. Le Gouvernement égyptien a demandé l'aide du PAM pour améliorer la chaîne d'approvisionnement de son programme de subventions alimentaires. Le Programme aide actuellement, sur le plan technique, le Ministère de la solidarité sociale et son partenaire, la société TNT, à concevoir et expérimenter un nouveau système de chaîne d'approvisionnement.

### **Coopération triangulaire et coopération Sud-Sud**

62. Le PAM continue d'encourager l'utilisation des ressources et des compétences techniques de certains pays en développement pour appuyer des initiatives de développement dans d'autres pays. La coopération triangulaire, qui vise à apporter un appui technique et financier à des programmes d'alimentation scolaire durables dans les pays lusophones d'Amérique latine et des Caraïbes, a été le principal objectif d'un accord de fonds fiduciaire passé entre le PAM et le Gouvernement brésilien. Parmi ses activités figurent: la création d'un centre d'excellence à Brasilia, qui a pour objet de mettre en place les moyens d'action nécessaires en matière d'alimentation scolaire, d'interventions nutritionnelles et de protection sociale, moyennant la formation et le renforcement des

capacités des administrations nationales; l'assistance technique directe; la mise en commun des meilleures pratiques; les campagnes de sensibilisation; et la recherche sur les innovations. Au Mozambique, depuis juillet 2010, le Gouvernement, le PAM et l'Agence brésilienne de coopération soutiennent une stratégie durable d'alimentation scolaire issue de la production locale, ainsi que l'intégration de cette stratégie aux cadres institutionnels publics, et des projets pilotes de mise à l'essai des modalités d'alimentation scolaire.

63. La coopération triangulaire entre le Gouvernement chilien et le PAM aide à apporter des solutions au problème de la faim dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Cuba, Équateur, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Haïti, Honduras et Pérou), tandis qu'en Iraq, des partenariats triangulaires avec des centres d'excellence (universités, institutions régionales, etc.) facilitent la réforme du système public de distribution. Le PAM encourage aussi la coopération Sud-Sud entre la Colombie et le Panama, afin de promouvoir le renforcement biologique; entre Cuba, l'Équateur, le Guatemala et le Pérou, afin de renforcer la supplémentation en micronutriments; et entre le Mexique et le Chili, pour généraliser l'utilisation d'aliments complémentaires enrichis.
64. À l'occasion de l'Expo mondiale Sud-Sud pour le développement, qui s'est tenue au siège de l'Organisation internationale du Travail à Genève le 25 novembre, pour le compte des institutions ayant leur siège à Rome, le PAM a organisé le forum sur les solutions en matière de sécurité alimentaire afin de présenter les succès remportés par la coopération Sud-Sud. Lors d'un forum présidé par le Brésil, auquel ont assisté d'autres participants de la FAO et de Bioversity International, le PAM a exposé son programme de gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables en Éthiopie.

## Nutrition

65. En 2010, la nutrition est restée au centre des interventions menées par le PAM pour lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire. La méthode appliquée par le Programme pour améliorer la nutrition vise à fournir les aliments appropriés au bon moment, afin de répondre aux besoins en éléments nutritifs de groupes spécifiques, tels que les jeunes enfants, les femmes enceintes et les enfants d'âge scolaire. La plupart de ces activités ont reposé sur une collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et mondiaux, notamment des producteurs vivriers locaux et des fabricants de produits alimentaires.
66. En 2010, la place sans précédent accordée à la nutrition des enfants lors du Sommet sur les OMD a été l'occasion pour le PAM et ses partenaires d'intensifier leurs efforts pour lutter contre la dénutrition, en particulier chez les enfants de moins de 2 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Parmi les aspects marquants de l'intérêt porté à la nutrition figurent le lancement de l'initiative des 1 000 jours par les Gouvernements américain et irlandais, à l'appui du cadre d'action pour le renforcement de la nutrition et de la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants.
67. En avril 2010, le cadre d'action pour le renforcement de la nutrition a été lancé, après plus de deux ans de collaboration entre la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates, USAID, Helen Keller International, l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, le PAM, l'UNICEF et d'autres parties prenantes de premier plan. Le PAM participe maintenant à l'équipe chargée de la transition, qui diffusera le Cadre d'action pour "Renforcer la nutrition" et la feuille de route correspondante et lancera ces initiatives dans huit pays pionniers. Le Cadre d'action a pour principal objectif d'apporter aux pays un soutien réorganisé et efficace à mesure qu'ils exécutent les programmes nutritionnels à plus grande échelle, tirant parti des plateformes et des activités nationales et

bénéficiant d'un appui par le biais du partenariat REACH et d'autres mécanismes interorganisations.

68. Dans le cadre d'un autre partenariat visant à renouveler les initiatives contre la faim chez les enfants, la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le PAM ont collaboré au projet REACH afin de faire face aux difficultés et d'aider les pays à progresser plus rapidement. Hôte du PAM à Rome, l'équipe REACH appuie un partenariat formé de plusieurs intervenants appartenant au système des Nations Unies, à la société civile et au secteur privé, qui favorise et propose des solutions nationales pour appliquer une stratégie de lutte contre la dénutrition reposant sur des interventions diversifiées. Les projets pilotes de REACH qui sont actuellement exécutés en Mauritanie et en République démocratique populaire lao examinent comment les organismes des Nations Unies peuvent travailler de manière plus efficace, afin de réduire l'ampleur de la malnutrition chronique tout en répondant aux besoins alimentaires immédiats. Se fondant sur le succès de ces projets pilotes, REACH prévoit d'étendre ses activités à dix des pays les plus touchés du monde.
69. Vers la fin de 2010, en collaboration avec ses partenaires (OMS, FAO et UNICEF), le PAM a participé à la réforme du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, s'inspirant des enseignements tirés par les quatre organismes de leur partenariat, dans le cadre d'initiatives telles que le projet REACH, et de la répartition des tâches qu'ils ont mise au point au fil des ans; cette démarche a contribué au succès de la réforme, car elle a tiré parti des points forts pertinents de chaque partenaire afin de renforcer l'appui apporté aux stratégies et programmes de nutrition des gouvernements. Dans le cadre de cette réforme, la structure et les activités du Comité permanent seront passées en revue afin d'améliorer son efficacité, en tant que plateforme d'harmonisation et de coordination des politiques. À sa trente-sixième session, le CSA a invité le Comité permanent à devenir membre de son groupe consultatif et de son secrétariat.

### **Problématique hommes-femmes**

70. Après l'approbation en 2009 de sa nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes, le PAM a continué de renforcer les partenariats à tous les niveaux, y compris au niveau interorganisations, et il a proposé son soutien à ONU-Femmes, nouvelle entité des Nations Unies qui est chargée de coordonner les activités des Nations Unies touchant l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, en utilisant les mécanismes existants et les capacités des pays. Le PAM a aussi noué des partenariats avec des ONG et des établissements universitaires, afin de collaborer à des travaux de recherche et à des initiatives communes facilitant la mise en œuvre de sa politique en matière de problématique hommes-femmes. En 2010, le Programme a créé un fonds pour les innovations en faveur de l'égalité entre les sexes, destiné à promouvoir et encourager les innovations et les partenariats dans les opérations du PAM qui visent à lutter contre la faim en tenant compte de la problématique hommes-femmes.
71. Afin d'aider les pays à atteindre les OMD, le PAM a cerné trois domaines d'intérêt concernant la problématique hommes-femmes en 2010-2011: le renforcement des capacités, l'amélioration de l'obligation redditionnelle, et la promotion de l'innovation au niveau local. Dans le cadre de ces initiatives, le plan d'action du PAM pour l'égalité hommes-femmes pour 2010-2011 favorise l'intégration de cette problématique dans les politiques, programmes et projets nationaux d'alimentation et de nutrition.
72. Le PAM continue de participer aux initiatives interinstitutionnelles sur la parité entre les sexes tant au niveau de la direction que de l'exécution, avec notamment le CEAH, le Comité exécutif pour la paix et la sécurité et l'Équipe spéciale ONG de la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles ainsi que son comité directeur. Le PAM a également

fourni des ressources financières et humaines pour l'examen de la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles mené par le Comité permanent interorganisations.

73. Parmi les exemples de partenariats dans ce domaine figurent la collaboration avec Plan Canada en vue de mettre en œuvre les engagements énoncés par le PAM dans sa politique en matière de problématique hommes-femmes, à savoir utiliser l'alimentation scolaire comme point d'entrée pour promouvoir l'égalité entre les sexes pendant les années de formation des enfants, et utiliser des méthodes d'apprentissage et de sensibilisation novatrices pour favoriser la prévention de la violence sexuelle et sexiste dans les écoles. Le réseau d'ONG InterAction a conclu un accord avec le PAM afin d'assurer au personnel et aux partenaires du Programme une formation sur son outil de vérification du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes.
74. À l'échelon des pays, lorsque la problématique hommes-femmes est intégrée à ses opérations, le PAM s'emploie à mettre au point des techniques et à se doter de compétences nouvelles adaptées aux besoins des femmes. Ainsi, après avoir reçu une formation, 2 700 femmes du Darfour-Nord ont commencé à produire des briquettes biologiques pour la cuisson des aliments, qui remplaceront le bois et le charbon de bois. Il était prévu que 57 000 autres femmes bénéficient de la même formation d'ici à la fin de 2010.
75. Le PAM a continué de mettre l'accent sur la problématique hommes-femmes dans ses politiques de gestion du personnel, s'agissant notamment du recrutement et de l'organisation des carrières. Environ 40 pour cent des administrateurs du PAM sont des femmes. Au moment du recrutement, les directeurs sont invités à prêter une attention particulière à la représentation équitable des femmes et des hommes. Le maintien en fonction des femmes continue de poser problème, du fait du nombre croissant des lieux d'affectation difficiles où le PAM exerce ses activités. Le Programme prend plusieurs mesures pour favoriser la promotion des femmes; ainsi, il fait largement appel au Centre de renforcement des capacités de gestion de Cranfield, au Royaume-Uni, afin d'évaluer les compétences des femmes candidates à des postes de cadre supérieur, il met à la disposition des femmes un programme sur les fonctions des cadres moyens, et il leur propose au Centre de management pour l'Europe (Belgique) des programmes adaptés sur les fonctions de direction et à l'Université de Santa Clara (États-Unis d'Amérique), dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé.

---

## NOUVEAUTÉS DANS LES DOMAINES DES INITIATIVES ET DES PARTENARIATS

### Achats au service du progrès

76. Le projet Achats au service du progrès, moyen novateur d'exploiter le pouvoir d'achat du PAM pour aider les petits exploitants et promouvoir le développement des marchés agricoles, a été lancé en septembre 2008. Son objectif est le suivant: d'ici à 2013, au moins 500 000 petits exploitants à faible revenu, des femmes pour la plupart, doivent produire des excédents alimentaires et les vendre à un prix équitable pour accroître leurs revenus. Cette initiative facilite l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés, de manière à accroître la part du prix du marché qui revient à l'agriculteur. Il est prévu que les modèles ayant donné de bons résultats soient adoptés par les gouvernements dans le cadre de stratégies, politiques et programmes favorables à la petite exploitation, ce qui garantira la durabilité de ces activités. Les initiatives pilotes devraient aussi permettre de dégager des enseignements et des méthodes qui peuvent influencer sur la conception et l'exécution par

le PAM de ses programmes et projets, de manière à garantir que les petits exploitants, qui sont aussi habituellement des bénéficiaires potentiels de l'assistance alimentaire du Programme, reçoivent un soutien.

77. Des projets Achats au service du progrès ont été mis en œuvre dans 20 pays pilotes, avec un financement global de 137 millions de dollars sur cinq ans. Fin octobre 2010, des pratiques de passation des marchés novatrices avaient permis de passer contrat pour 120 000 tonnes de denrées alimentaires dans les 20 pays en question. Un vaste éventail de partenaires, dont la FAO et le FIDA, ont participé à cette activité.
78. Le renforcement des capacités et la formation font partie intégrante de l'initiative Achats au service du progrès. Au Rwanda, où le projet rentre dans le cadre du CAADP, les coopératives ciblées ont bénéficié d'une formation des formateurs en stockage et entreposage, accompagnée d'une formation approfondie sur l'agriculture en tant qu'activité commerciale, s'agissant notamment de l'encadrement et de la gestion des entreprises. En République-Unie de Tanzanie, une formation a été assurée conjointement par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, le PAM et le Gouvernement à des agriculteurs appartenant à 29 coopératives d'épargne et de crédit qui participent au projet pilote Achats au service du progrès. Au Mozambique, le projet fait l'objet d'une programmation commune avec d'autres partenaires des Nations Unies, dont la FAO et le FIDA.

### **Transferts monétaires et bons d'alimentation**

79. En 2010, le PAM a sensiblement renforcé ses activités fondées sur des transferts monétaires, utilisant pour ses programmes d'assistance alimentaire aussi bien des espèces que des bons d'alimentation en tant que modalités de transfert. Les transferts monétaires et les bons d'alimentation, qui impliquent de collaborer avec le secteur privé et avec des ONG partenaires, font maintenant partie intégrante de la "boîte à outils" du PAM et permettent de lutter contre la faim et la dénutrition moyennant des interventions mieux adaptées au contexte.
80. En novembre 2010, le PAM avait approuvé des interventions utilisant des transferts monétaires dans 48 projets, le montant total des transferts s'élevant à 311 millions de dollars. Vingt-cinq autres interventions étaient en cours de conception ou en attente d'approbation, pour un montant total de plus de 69 millions de dollars. En 2010, le PAM prévoyait d'apporter un appui à 4,2 millions de bénéficiaires par le biais d'interventions reposant sur des transferts monétaires, dont plus de la moitié faisaient suite à des projets pilotes.
81. En novembre 2010, le PAM a lancé l'initiative Aide monétaire au service du changement, faisant fond sur sa capacité d'assurer des transferts monétaires de manière efficace et efficiente dans des contextes appropriés, en vue de faciliter l'application à plus grande échelle des programmes reposant sur ces transferts et sur des bons d'alimentation. Un investissement initial de 5,7 millions de dollars sera destiné à améliorer les capacités du personnel et les moyens de mise en œuvre au cours des deux prochaines années.
82. Avec l'appui du Gouvernement espagnol, le PAM a également noué un partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, en vue de concevoir, exécuter et évaluer une série d'interventions fondées sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation en Équateur, au Niger, en Ouganda, au Timor-Leste et au Yémen.
83. L'utilité des interventions du PAM est renforcée par les transferts monétaires et les bons d'alimentation, comme il ressort des exemples observés dans plusieurs pays. En Haïti, alors que la distribution générale de vivres aux victimes du tremblement de terre était

progressivement réduite et que le pays se tournait vers la reconstruction, les programmes Espèces contre nourriture et Vivres contre travail du PAM ont donné des emplois à 70 000 participants, ce qui a profité à 350 000 personnes et qui a permis d'évacuer les décombres et de reconstruire les infrastructures.

84. Dans le cadre de l'intervention en faveur des réfugiés irakiens se trouvant en République arabe syrienne, le PAM a pu atteindre en septembre/octobre 2010 32 000 bénéficiaires grâce à un système de bons d'alimentation électroniques transmis sur leur téléphone portable. D'ici à la fin d'avril 2011, ce système sera appliqué sur 11 sites dans l'ensemble du pays, et 70 000 Irakiens en bénéficieront. En Zambie, le PAM a mis en œuvre un programme pilote de bons d'alimentation électroniques ciblant 24 000 ménages, dont certains membres vivent avec le VIH/sida ou sont atteints de tuberculose, moyennant un système de transmission et de suivi de bons d'alimentation électroniques sur des téléphones portables. Aux Philippines, en octobre 2010, le PAM a lancé un système de transferts monétaires par téléphone portable dans les bidonvilles de Manille, dans le cadre des activités Espèces contre travail.

### **Alimentation scolaire**

85. Le PAM a remanié son activité d'alimentation scolaire afin de l'aligner sur les politiques nationales d'éducation, de santé en milieu scolaire et de nutrition, et il l'a intégrée aux processus nationaux de financement et de budgétisation. Le rôle de protection sociale que joue l'alimentation scolaire, grâce aux avantages multiples que cette activité procure en matière d'éducation, de nutrition, de parité entre les sexes et de transfert de valeur, a par ailleurs été souligné. Un nouveau concept voit le jour, celui de l'enfant en bonne santé. Cette approche globale va au-delà de l'objectif des 1000 premiers jours de la vie d'un enfant pour prendre en compte les enfants d'âge préscolaire et scolaire, dans le cadre du cycle de vie, avec une série d'interventions correspondant à des âges précis. Elle insiste aussi sur l'appui apporté avant la naissance, moyennant l'éducation des filles et des futures mères, dans un cercle vertueux qui va de la jeune adolescente, au ventre de la mère, au stade du nourrisson, à la petite enfance et à l'âge scolaire.
86. Le nombre de bénéficiaires de l'activité d'alimentation scolaire appuyée par le PAM, qui s'est établi à 21,9 millions en 2009, devait atteindre un niveau comparable en 2010. Ainsi qu'il a été réaffirmé en février 2010 dans la déclaration du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous à Addis-Abeba, cette activité continue de faire partie intégrante de la campagne mondiale de l'Éducation pour tous, menée par l'UNESCO pour atteindre l'OMD 2. Les organismes des Nations Unies ont également poursuivi leur collaboration en vue d'exécuter une série essentielle de 12 interventions, en particulier l'UNICEF et le PAM pour les services d'éducation et la fourniture de produits alimentaires, la FAO pour les jardins scolaires, et l'OMS pour le déparasitage. Le partenariat stratégique entre le PAM et la Banque mondiale a été renforcé en 2010, des initiatives communes étant menées au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Haïti, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Mali et au Mozambique. L'assistance vise essentiellement à intégrer l'alimentation scolaire aux politiques, plans et stratégies nationaux de développement, à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires pour mettre en œuvre l'alimentation scolaire d'une manière durable et économique, et à assurer la transition vers des programmes d'alimentation scolaire à plus long terme, que les pays s'approprient et financent. Ce partenariat a été élargi pour englober le NEPAD, qui appuie l'alimentation scolaire issue de la production locale, par le biais du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et du Partenariat pour le développement de l'enfant.

## **Accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire**

87. En collaboration avec la FAO, le HCR, la Commission des femmes pour les réfugiés et d'autres organismes, le PAM donne suite aux recommandations de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur l'accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire (SAFE), présidée par le PAM et le HCR. En tant que principal membre de l'Alliance mondiale pour des fourneaux propres, dirigée par la Fondation pour les Nations Unies, le PAM contribue à protéger les femmes et les enfants de la violence et à remédier aux risques pour l'environnement liés aux déplacements de populations, s'agissant en particulier des disponibilités limitées de bois de feu dans des situations de conflit ou de catastrophe imputable à des facteurs météorologiques. Des programmes relevant de SAFE sont actuellement mis en œuvre en Haïti, en Ouganda, au Sri Lanka et au Soudan, et il est prévu d'étendre les activités à d'autres pays (Éthiopie, Kenya et République démocratique du Congo). En 2010, environ 3,2 millions de femmes et d'écoliers devaient tirer directement profit de la distribution de fourneaux à bon rendement énergétique et de combustible, dans le cadre de l'initiative SAFE. Au Darfour, le PAM collabore avec le HCR au programme SAFE qui vise les personnes déplacées, et il prévoit de travailler aux côtés du HCR au Kenya pour fournir aux réfugiés des fourneaux et du combustible pour la cuisine.

## **Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies**

88. En 2010, le PAM a signé avec le PNUD un mémorandum d'accord global qui porte sur les moyens de subsistance et le redressement, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, et le renforcement de la collaboration à la faveur de l'action groupée. Le PAM était également en train d'élaborer des mémorandums d'accord devant être conclus avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans des domaines tels que la logistique et la prévention de la violence sexiste, avec l'OMS pour la nutrition, la planification préalable et la logistique, et avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques. Ces mémorandums devaient être prêts à la fin de 2010 ou au début de 2011.

89. La collaboration entre le PAM et l'UNICEF s'est poursuivie dans un large éventail de domaines, notamment le traitement de la malnutrition aiguë au niveau local. Le PAM et l'UNICEF se sont employés à trianguler les données de leurs institutions respectives en Indonésie, à Madagascar, au Malawi, au Népal et en Zambie, afin de mettre au point un système commun de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui vise à fournir des données à l'initiative Global Pulse du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le PAM et l'UNICEF ont prêté une attention particulière aux besoins des enfants de moins de 2 ans dans les situations d'urgence au Niger et au Pakistan.

90. Le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre, la Directrice exécutive du PAM s'est rendue dans les régions du Pakistan frappées par les inondations. Elle a parcouru les zones inondées avec le Directeur général de l'UNICEF et fait le bilan de la collaboration entre les deux institutions en faveur des victimes. Les observations faites pendant cette visite ont joué un rôle fondamental dans l'adoption d'une stratégie de survie novatrice par l'UNICEF, l'OMS et le PAM, qui garantit une intervention intégrée par le biais des divers modules (santé, eau, assainissement et hygiène, nutrition et alimentation).

## Banque mondiale

91. La collaboration entre le PAM et la Banque mondiale s'est poursuivie en 2010, notamment dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la sécurité alimentaire, des dispositifs de protection sociale et des opérations de secours. Cette collaboration s'est intensifiée sur le terrain. En Haïti, la Banque mondiale a soutenu l'intervention d'urgence menée par le PAM à la suite du tremblement de terre, en apportant 3 millions de dollars; au Népal, le PAM a obtenu plus de 35 millions de dollars de la Banque mondiale, dans le cadre d'un financement supplémentaire des dispositifs de protection sociale. Ces fonds, qui proviennent d'une ligne de crédit et d'un don de l'Association internationale de développement, sont utilisés pour le programme de travaux publics du PAM.

## Organisations non gouvernementales

92. En 2009, le PAM travaillait en partenariat avec 220 ONG internationales et 2 178 ONG locales dans le cadre de 155 projets dans 67 pays du monde. En 2009, au total, 2,4 millions de tonnes de produits alimentaires ont été distribuées par l'intermédiaire d'ONG partenaires, soit 52 pour cent du volume total distribué par le PAM au cours de l'année.
93. Des ONG se sont associées au PAM pour mettre au point de nouveaux outils permettant de répondre aux besoins liés à la faim, notamment les transferts monétaires et les bons d'alimentation et l'initiative Achats au service du progrès. En renforçant leurs partenariats dans ces domaines, le PAM et les ONG étoffent leurs bases de connaissances et leurs capacités respectives, tout en atteignant un plus grand nombre de personnes démunies. Le PAM collabore également avec plusieurs ONG dans le cadre de programmes de nutrition, appliquant des méthodes reposant sur les systèmes de santé et les communautés, tant pour prévenir que pour traiter la malnutrition.
94. La seizième consultation annuelle PAM/ONG, qui s'est tenue les 16 et 17 novembre 2010 au Siège du PAM, a réuni près de 40 représentants de 24 organisations parmi les principales ONG partenaires du Programme, les réseaux et les organismes-cadres. Cette consultation a permis d'échanger des données d'expérience et des points de vue sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation, les méthodes plus performantes en matière de nutrition et l'initiative Achats au service du progrès, et d'examiner les crises humanitaires de grande ampleur qui venaient de se produire en Haïti, au Niger et au Pakistan. L'attention a été concentrée sur la coordination au niveau des modules et entre eux, le travail auprès des populations touchées, et les interventions d'urgence en milieu urbain.
95. Au niveau opérationnel, le PAM associe les ONG qui sont ses partenaires coopérants aux campagnes de sensibilisation et au renforcement des capacités dans un grand nombre de domaines, notamment la prise en compte de la protection des civils dans le cadre de l'assistance alimentaire. Depuis le début de l'initiative SAFE, le PAM a établi un partenariat avec l'ONG Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés), qui a fourni une assistance technique au sujet des directives SAFE, apporté au PAM un appui utile en matière de sensibilisation et effectué des évaluations sur le terrain. Le PAM associe aussi des ONG à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques relatives à l'alimentation scolaire et à la problématique hommes-femmes.
96. Le PAM, les ONG Action contre la faim, Oxfam Royaume-Uni, Save the Children Royaume-Uni et World Vision International, et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont travaillé ensemble à la révision du manuel sur la Charte humanitaire et les Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes (projet Sphère) en 2009 et 2010.



## GOVERNANCE INSTITUTIONNELLE

97. Le PNUD a assuré la coordination de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, qui s'est déroulée à New York les 15 et 18 janvier 2010. Les principaux sujets abordés ont été notamment l'initiative Unis dans l'action, le bilan des progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement, et un exposé général sur le tremblement de terre en Haïti. Les débats ont fait ressortir l'importance de la coordination assurée par le système des Nations Unies pour améliorer l'efficacité et l'appropriation des activités par les pays; des préoccupations ont été exprimées quant à l'impact sur la sécurité alimentaire et à la nécessité des dispositifs de protection sociale, et il a été souligné combien il était indispensable de trouver un financement suffisant à court et à long termes, afin d'intensifier les efforts visant à prévenir l'insécurité alimentaire et à éliminer la faim.
98. Une délégation représentant les Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM s'est rendue au Rwanda du 22 au 30 mars. Cette visite a permis aux membres des conseils d'administration d'observer comment les organismes des Nations Unies collaborent dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action. La délégation a recueilli des commentaires favorables auprès des fonctionnaires nationaux et des partenaires de développement, qui ont souligné les effets et l'efficacité renforcés de l'action harmonisée et simplifiée du système des Nations Unies.

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAH	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REACH	Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
SAFE	Accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire
TIC	technologies de l'information et des communications
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance